Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 029-212901953-20260225-D_712B_250226-DE

Commune de Plouguerneau
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 25 février 2026
--oOo--

Nombre de conseillers :

En exercice	29
Présents	25
Votants	29

Date d'envoi de la convocation : 19 février 2026

Le Conseil Municipal de PLOUGUERNEAU s'est réuni le 25 février 2026 à 18h30 à l'Espace Culturel ARMORICA en séance publique sous la présidence de Monsieur Yannig ROBIN, Maire.

SECRETAIRE DE SEANCE : ALAIN ROMEY élu à l'unanimité.

ETAIENT PRESENTS : Yannig ROBIN - Marie BOUSSEAU - Andrew LINCOLN - Léonie MOISAN - Marcel LE DALL - Naïg ETIENNE - François MERIEN - Catherine LE ROUX – Nathalie VIGOUROUX - Arnaud HENRY – Michel TREBAOL - Alain ROMEY - Nadine ABJEAN - Hervé PERRAIN - Arnaud VELLY – Amélie CORNEC - Christian LE GOASDUFF - Cécile DECLERCQ - Yannik BIGOUIN - Hélène SALAUN – Marine JACQ - Lédie LE HIR - Yann DROUMAGUET – Eric LE BRIS – Sylvie ARZUR

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :
Anne-Marie LE BIHAN procuration à Christian LE GOASDUFF
Isabelle PASQUET procuration à François MERIEN
Maximilien BRETON procuration à Amélie CORNEC
Bruno COATEVAL procuration à Eric LE BRIS

Nomenclature ACTES 7.1.2.b	**APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2025 BUDGET PRINCIPAL**

Conformément à la loi 2015-991 du 7 août 2015, une note de présentation retraçant les informations financières essentielles de la commune est jointe en annexe.

Le Conseil Municipal de PLOUGUERNEAU,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 2 avril 2025 approuvant les budgets primitifs de l'exercice 2025,
Vu les décisions modificatives en date du 2 juillet 2025, du 12 novembre 2025 et du 17 décembre 2025,
Vu l'avis de la commission ressources du 18 février 2026,

Délibérant sur le **compte administratif du Budget Principal 2025**, dressé par Monsieur Yannig ROBIN en qualité de Maire, présenté par Hervé PERRAIN, adjoint aux finances, le conseil municipal :

- Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif,
- Adopte le Compte Administratif comme joint en annexe,
- Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- Approuve les résultats de l'année 2025 ainsi qu'ils apparaissent sur le tableau ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 029-212901953-20260225-D_712B_250226-DE

	Montant en Euro
Résultat global de clôture d'investissement	- 432 655.24 €
Résultat global de clôture de fonctionnement	1 698 156.52 €

- **<u>Le maire quitte la salle à 21h02 et cède la présidence à Marie Bousseau pour le vote des comptes administratifs</u>**

<u>Avis du Conseil Municipal : 25 voix pour, 3 abstentions</u> (L. LE HIR – Y.DROUMAGUET – S. ARZUR **<u>).</u>**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme en Mairie le 2 mars 2026

Le Maire,
Yannig ROBIN

Le secrétaire de séance,
Alain ROMEY